



COVID-19 : Mise à jour quotidienne

4 mai 2020

Compte rendu du premier ministre

Bonjour, comme nous l'avons annoncé un peu plus tôt aujourd'hui, il n'existe aucun cas confirmé de COVID-19 au Nunavut. Le résultat de la semaine dernière était un faux positif.

Je suis convaincu que bien des gens se sentent soulagés, surtout cette personne, sa famille et la collectivité de Pond Inlet. Je vais demander au Dr Patterson de vous expliquer comment, lui et son équipe ont pu déterminer qu'il s'agissait d'un faux positif et le système en place qui leur a permis d'arriver à cette conclusion.

Aujourd'hui, le nombre total de personnes en observation est de 703. De ce nombre, 266 personnes sont toujours en observation et 437 ont été relâchées.

Comme je l'ai annoncé la semaine dernière, tout Nunavummiut qui décide de quitter volontairement le territoire après le 7 mai et qui voudra y revenir devra payer pour ses frais d'isolement de 14 jours jusqu'à ce que les restrictions de voyage soient levées. Les patients en voyage pour soins médicaux n'auront pas à payer.

La COVID-19 a presque tout changé et nous vivons des temps incertains. La plupart d'entre nous ne profiteront pas des vacances qu'ils avaient prévues cet été.

Le gouvernement n'est pas responsable de payer pour l'isolement de ceux et celles qui décident de voyager en dépit de l'avis de l'administrateur en chef de la santé publique. Nous devons tous contribuer à assurer la sécurité du Nunavut.

Les lieux d'isolement ont coûté plus de 2 millions \$ jusqu'à présent. Dans notre lutte contre la COVID-19 au Nunavut, nous devons investir nos fonds dans d'autres nécessités, comme assurer le fonctionnement de nos lignes aériennes, nous procurer des fournitures essentielles et faire en sorte que notre économie reste à flot.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/health/information/covid-19-novel-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Compte rendu de l'administrateur en chef de la santé publique

À cette heure, je souhaite informer les Nunavummiuts que le résultat du test confirmant un cas de COVID-19 s'est avéré être un faux positif. Cela signifie que, malgré le fait que le premier résultat du test ait démontré une infection à la COVID-19, l'enquête et les tests ultérieurs ont démontré qu'il n'y avait aucune preuve d'infection à la COVID-19 à Pond Inlet.

Comme je l'ai déjà mentionné, aucun test de laboratoire n'est parfait. Il existe toujours un risque de faux positif ou de faux négatif. Lorsque nous interprétons les résultats et que nous décidons de la bonne marche à suivre, nous évaluons plusieurs éléments d'information. Le résultat des tests ne constitue qu'un seul de ces éléments. Nous visons toujours à rester du côté prudent des choses.

Les tests-diagnostic font partie d'un ensemble de mesures pour établir des cas d'infection à la COVID-19. Dans les circonstances, le test a fourni un résultat incorrect, mais le reste du système (infirmières de la santé publique, traçage des contacts, surveillance) n'a repéré aucun autre cas d'infection à la COVID-19.

Parmi les renseignements collectés à ce jour, mentionnons :

- La personne impliquée n'est pas sortie de Pond Inlet depuis un bon moment.
- Nous n'avons pas pu déterminer une exposition à la COVID-19.
- Nous n'avons trouvé aucun autre cas de COVID-19 à Pond Inlet.
- Nous n'avons remarqué aucune hausse significative d'infections respiratoires.

Pour toutes ces raisons, nous croyons que la personne de Pond Inlet n'a pas, et n'a jamais eu la COVID-19. En conséquence, notre équipe d'intervention rapide cessera ses opérations à Pond Inlet et les membres de l'équipe se prépareront à de futurs déploiements. Tous les arrêtés territoriaux pris en vertu de l'urgence sanitaire demeurent en vigueur.

Par contre, les mesures additionnelles particulières prises à Pond Inlet à la suite du cas déclaré positif à la COVID-19 ont maintenant été levées. À compter de maintenant, les déplacements entre Pond Inlet et les autres municipalités peuvent reprendre, et les restrictions particulières visant les entreprises et les services de la collectivité de Pond Inlet sont à présent abrogées.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/health/information/covid-19-novel-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Dans le cadre des efforts du gouvernement du Nunavut (GN) pour lutter contre les risques de la COVID-19, les ministères du GN mettent en place les mesures suivantes :

Services du ministère de la Santé

COVID-19 : téléassistance et outil d'autoévaluation

Quiconque a des raisons de croire avoir été exposé à la COVID-19 doit communiquer avec le service Téléassistance COVID-19 au 1 888 975-8601, entre 10 h et 18 h, ou en informer son centre de santé communautaire, et s'isoler immédiatement dans sa résidence pour une période de 14 jours.

Quiconque ayant accès à l'internet peut aussi utiliser l'outil d'autoévaluation disponible à nu.thrive.health.

Volumes

Total (tous les lieux d'isolement)	
Type de voyageur	Personnes en isolement au 3 mai
Déplacements pour soins médicaux	187
Public	125
Total	312

Sommaire des rapatriements :

Date de départ	Nbre de voyageurs des lieux d'isolement
3 mai	14
4 mai	58
5 mai	11
6 mai	17
7 mai	23

Demandes des travailleurs essentiels

En date du 3 mai, on compte 840 demandes de voyage, dont 643 de la part de travailleuses/travailleurs essentiels.

État de la demande	Nbre	%
Approuvées (essentiels et non essentiels)	698	83,1 %
Refusées	100	11,9 %
En attente	42	5 %
Total	840	100 %

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/health/information/covid-19-novel-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



Services en cours :

L'accès aux soins de santé demeurera accessible 7 jours sur 7 dans toutes les localités. Toutes les demandes non urgentes seront triées quotidiennement. L'accès immédiat aux services de soins de santé urgents et émergents demeure disponible 24 heures par jour, 7 jours sur 7. Tous les clients sont invités à téléphoner avant de se présenter dans un établissement de santé.

- À Iqaluit, la santé publique, la salle d'urgence et l'unité d'hospitalisation demeurent ouvertes.
- Les cliniques de bébés en santé, d'immunisation et les visites prénatales se poursuivent à travers le Nunavut.
- Les médecins poursuivront les visites communautaires. En cas d'empêchement, les visites seront menées par télésanté ou par téléphone.

Services modifiés :

Les rendez-vous dans les établissements de santé sont soumis au triage. Cela signifie que ce rendez-vous pourrait se faire soit par téléphone, soit en personne.

Les services de voyage pour soins médicaux ont été réduits aux voyages urgents seulement. Les clients seront avisés de ces changements et participeront à la discussion.

À Iqaluit, les cliniques externes et de réadaptation font le triage des patients avant d'accorder des rendez-vous. Les services de laboratoire et de diagnostic par imagerie offrent des services réduits. Tous les rendez-vous à venir feront l'objet d'un triage.

Les rendez-vous de suivi et de soutien en santé mentale et toxicomanies se font par téléphone pour certains clients. Les rendez-vous prévus pour la cueillette et l'administration de médicaments demeurent les mêmes. En cas de crise, présentez-vous au centre de santé. Les visites à domicile pour administrer des médicaments se feront au cas par cas.

Services fermés/annulés/suspendus :

Seuls les services dentaires urgents seront fournis jusqu'à nouvel ordre.

Les cliniques spécialisées ont été annulées. Nous travaillons à déterminer quels clients pourront avoir accès à un service virtuel ou téléphonique.

Tous les voyages non essentiels pour les clients en santé mentale et leurs familles sont annulés. Tous les voyages non essentiels des familles visitant des personnes en établissement sont annulés.

Aucun visiteur n'est admis dans les établissements de soins de longue durée au Nunavut – centres de soins continus (CSC) et résidences pour aînés.

La santé des Nunavummiuts est une responsabilité partagée! Rappelez-vous : lavez vos mains et les surfaces utilisées, pratiquez l'éloignement social, suivez les conseils des professionnels de la santé et restez à la maison si vous êtes malade.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/health/information/covid-19-novel-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)